Election des représentants du personnel au Comité social d'administration spécial du centre de recherche Corse d'INRAE

Votez CGT !

Élections professionnelles : du 3 au 10 décembre 2026

Les agentes et agents de l'INRAE, titulaires comme non titulaires, sont appelés à élire, par vote électronique, leurs représentants au Comité Social d'Administration Spécial de centre (**CSAS**) qui intègre la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (**F3SCT**). Le CSAS est l'instance locale consultative qui traite de la vie du centre sur des aspects ressources humaines (formation, CVPP, restructuration d'unité…) et sur les conditions logistiques de travail (infrastructures, projets immobiliers, télétravail, etc.). La F3SCT traite tous les aspects de santé physique et mentale, d'hygiène et sécurité, de conditions de travail impactant la santé des agents.

En élisant la liste CGT au CSAS, vous vous donnez des représentants capables d'agir à la fois :

- sur les grandes orientations du centre : emplois, organisation, mutualisations, externalisations, immobilier, plateformes.
- sur vos conditions concrètes de travail : charge de travail, risques sociaux-organisationnels, locaux, équipements, médecine du travail, accidents du travail, télétravail, droit à la déconnexion.

Ce que nous défendrons au CSAS et en F3SCT pour toutes et tous, titulaires, CDD et doctorant·e·s , toujours en lien avec les orientations portées au CSA national :

- **Assumer toutes les prérogatives de l'ancien CHSCT**, et s'opposer au « management » déshumanisé, source de malaises, tensions, et perte de sens du travail
- ***Défendre une organisation des services conçue pour les personnels*** *et l'exercice de leurs missions, et non guidée par la seule logique comptable : pas de restructuration ni de mutualisation sauvage, pas de mise en concurrence, pas de mobilité ou de télétravail forcés.*
- ***Contester l'arbitraire des CVPP*** *qui permettent à l'administration de choisir seule les avancements et retrouver des lieux de dialogues paritaires où traiter les carrières des agents (avancements, mobilités, situations individuelles).*
- **Défendre les droits des personnels précaires** (CDD sur fonctions pérennes, « CDI de projet », chaires juniors, etc.) et exiger la titularisation sur des postes durables, le droit de réussite aux concours internes.
- **Veiller à ce que les formations** répondent aux souhaits des agents et aux besoins des collectifs, et non aux seuls plans managériaux.
- **Nous militons au niveau national pour l'intégration des primes dans le salaire.** Au niveau local, nous demandons la transparence de toutes les primes et l'égalité des primes CIA et CIVAC pour tou.te.s.

Au-delà des questions communes à tous les centres, notre centre INRAE de Corse fait face à des enjeux spécifiques :

- Manque d'effectifs terrain suite à des départ de personnels non renouvelés ces dernières années
- Coupe budgétaire de fonctionnement de 35.000€ après l'inclusion de l'UR AGAP Corse dans l'UMR AGAP Institut de Montpellier
- Collection d'agrumes de renommée internationale laissée au second plan
- Structures de travail sans entretien de maintenance
- Des taux de discriminations importants relevés lors du dernier sondage

Nous porterons ces sujets et tout autre sujet que vous porterez à notre connaissance en CSAS et F3SCT ainsi qu'en réunion de directeurs d'unité (DU).